



CENTRE FRANÇAIS
DES FONDS
ET FONDATIONS

RAPPORT ANNUEL

2019

SOMMAIRE

EDITO	2
AVANT-PROPOS	4
AGENDA	6
ADHÉRENTS 2019	10
CONSEIL D'ADMINISTRATION	13
L'ÉQUIPE	14
LES PARTENAIRES	15
ENCOURAGER LES BONNES PRATIQUES	16
ANIMER LA COMMUNAUTÉ	17
STIMULER LE DÉVELOPPEMENT	23
AFFIRMER LA PLACE DES FONDS ET FONDATIONS	27
RAPPORT FINANCIER 2019	29

En avant !

2019 est une année de transition et de renouvellement pour le CFF.

L'arrivée de Jean-Marc Pautras en juin au poste de délégué général, a permis de donner une nouvelle dynamique à l'équipe et à nos projets. Son arrivée a coïncidé avec la commande d'un Rapport par le Premier Ministre aux députées Sarah El Hairy et Naïma Moutchou, pour analyser l'évolution du cadre de la philanthropie française. Il a été remis le 9 juin 2020 et son contenu nous mobilise en raison des préconisations avancées pour l'avenir de la philanthropie.

Lors de la journée européenne des fondations, le 30 septembre 2019 au Théâtre du Châtelet, nous avons mis en exergue, devant 800 participants, les enjeux de notre secteur en présence de Gabriel Attal. Ces témoignages étaient portés notamment par des personnalités telles que François Hollande mais également de nombreux bénéficiaires des actions des fondations. Nous avons déjà accueilli le Secrétaire d'Etat au cours de l'Atelier des Fondations, à Veyrier du Lac, en juin. Nous lui avons rappelé à cette occasion, que nous aurions préféré aborder avec lui la question du développement de moyens au service de l'intérêt général, plutôt que de devoir lutter pour préserver des capacités telles que celle octroyée au mécénat d'entreprises. Même si la mesure destinée aux TPE et PME avec une franchise de 20 000 euros, est une bonne avancée, pourquoi avoir rogné sur le mécénat des grandes entreprises dont on sait qu'il irrigue des milliers de projets sur le territoire et à l'international ?

Sans entrer dans le détail de tous nos enjeux de plaidoyer que vous allez pouvoir retrouver dans ce rapport d'activités, retenons que nous sommes entrés en 2019 dans une phase d'analyse et de proposition pour faire évoluer la philanthropie et de l'intérêt général. Pour cela, nous devons tous être au fait des enjeux qui doivent nous mobiliser cette année et certainement encore en 2021. Par notre engagement au CFF, nous construisons ensemble le paysage de l'intérêt général que nous voulons voir se développer. Nous le faisons en prenant en compte toute la diversité de la grande famille des fonds et fondations avec l'objectif de nous rassembler sur notre plus grand dénominateur commun. Celui qui nous permet d'agir le plus simplement et le plus efficacement possible au service de l'intérêt général. Aller dans le sens d'une simplification de nos règles de fonctionnement tout en préservant la capacité à rendre compte est une orientation qui nous anime aujourd'hui.

Nos actions de plaidoyer, nous les menons de plus en plus en concertation avec les autres collectifs qui sont concernés par la philanthropie et l'intérêt général. Durant cette année 2019, le CFF s'est bien investi dans la Coordination Générosités qui permet de rassembler une dizaine d'organisations, toutes concernées par les enjeux philanthropiques (France Générosités, Mouvement Associatif, Admical etc..). Cette action a permis de diffuser régulièrement des communiqués de presse et des tribunes pour alerter et mobiliser.



Cette enceinte permet de confronter nos plaidoyers et de les renforcer pour peser davantage ensemble. Nous avons pu constater l'an dernier, face à la réforme du mécénat et l'enjeu de l'Art 50, que nous n'avions pas toujours le poids suffisant pour nous faire entendre. Les instances nationales dans lesquelles nous siégeons sont des lieux importants pour formuler nos plaidoyers (CESE, CSESS et ESS France etc..).

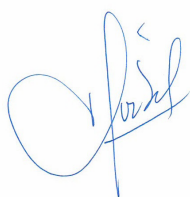
La volonté de nous associer à d'autres collectifs pour être plus fort ensemble, s'affirme avec une tendance à la mutualisation des connaissances et des capacités au service de notre mission. Cela s'impose dans un paysage en pleine évolution, avec une myriade d'acteurs agissant dans le domaine de l'intérêt général. La construction du partenariat avec Un Esprit de Famille va nous permettre d'affirmer nos complémentarités. Nous devons suivre de près toutes les évolutions et les innovations afin de nous assurer qu'elle permettent de bien renforcer l'intérêt général, sans ambiguïté vis-à-vis de l'intérêt privé.

Par le développement de partenariats, d'alliances et la mutualisation de moyens, le CFF vise un renforcement global de ses capacités pour accomplir ses missions. Rappelons que toutes nos actions mises en œuvre découlent de nos 4 missions principales réaffirmées lors de la révision du plan stratégique 2016 : Plaidoyer et Représentation / Promotion et Valorisation / Prospective et Innovation / Renforcement et Professionnalisation. Elles feront l'objet d'une évaluation qui sera présentée à l'AG 2021 avec l'ensemble des actions réalisées dans ce cadre.

Je vous invite à prendre connaissance de l'ensemble des actions réalisées en 2019 et pour lesquelles, je remercie Jean-Marc Pautras et toute l'équipe. Le projet de rénovation digitale va bientôt porter ses fruits. Il contribuera à changer un bon nombre de pratiques, en particulier en matière de communication et d'animation du réseau, mais aussi dans le domaine des données. Nos Cercles thématiques sont ouverts à tous nos membres et permettent de partager des priorités et d'engager certains d'entre vous sur des programmes d'actions en vue d'un impact collectif. Au lendemain de l'Atelier des Fondations en juillet, nous avons décidé du thème 2020 qui serait « Agir face aux fragilités humaines et environnementales ». La crise sanitaire inédite que nous venons de connaître face au COVID-19 montre à quel point ces fragilités sont connectées et combien il est important de pouvoir mobiliser notre secteur face à ces enjeux majeurs.

De plus en plus de nos programmes et d'activités bénéficient d'un soutien financier de grands partenaires que nous remercions chaleureusement. L'équilibre financier a pu être retrouvé dès 2019 et je remercie notre Trésorier, les membres du Bureau, ainsi que tout notre Conseil d'Administration. Comme vous le savez, il est renouvelé par quart chaque année et nous avons accueilli, suite à l'élection en AG 2019, la Fondation Pierre Fabre représentée par Elodie Montagne Moulis et la Fondation La France s'engage, représentée par son directeur, Jean Saslawsky. Nous avons également salué le départ de Blandine Mulliez qui s'est beaucoup investie dans l'évolution du CFF, au titre de la Fondation Entreprendre.

Grâce à l'engagement de chacun de vous, le CFF connaît une croissance d'adhésions et de partenariats qui nous permet d'aller chaque jour ensemble plus « en avant » dans l'intérêt général. Soyez en remerciés avec une implication accrue dans toutes nos activités car c'est bien la mobilisation des membres qui fait la force du réseau CFF !



Benoît Miribel
Président du Centre français
des Fonds et Fondations

AVANT-PROPOS

Jean-Marc Pautras, Délégué Général



« L'année 2019, une année de réorganisation importante pour le CFF et son équipe »

L'année 2019 aura été une année de transition pour l'équipe et le CFF, qui a entamé une réorganisation importante.

A la demande du Conseil d'Administration, et avec son soutien, l'équipe a repensé en 2019 les modalités de mise en œuvre opérationnelle de notre Plan stratégique. Comment faire mieux et plus, avec une équipe réduite et une priorité : l'attention portée à nos membres. La richesse et la force d'une association réside nécessairement dans ses membres. Cela passe notamment par une écoute renforcée de leurs besoins, la multiplication d'occasions de rencontres, ou encore le développement de leurs contributions aux actions du CFF.

Plusieurs projets d'envergure ont été ainsi initiés en 2019. Le premier est la refonte en cours de notre site Internet, de notre base de données et de notre CRM, autant d'outils indispensables.

Afin de concourir à la professionnalisation de notre secteur, tout en valorisant son poids en matière d'emploi, nous avons initié la construction d'une offre inédite de formation modulaire, qui s'appuiera sur les résultats de la première étude importante sur l'emploi dans notre secteur.

Pour répondre aux besoins de l'ensemble des fonds et fondations, y compris en région, nous avons initié le développement d'un réseau de correspondants régionaux.

Nous avons préparé le développement de 5 Cercles pour 2020, en permettant à l'ensemble de nos membres d'y participer désormais gratuitement.

Et bien sûr, l'Atelier des fondations, qui a rencontré, cette année encore un franc succès, et la Journée européenne des fondations qui a réuni plus de 800 participants.

Toutes ces actions sont portées pour servir les membres du CFF et elles sont permises grâce à leur participation, et grâce à nos partenaires, que je remercie pour la contribution essentielle apportée ainsi au profit de l'ensemble du secteur.

L'année 2019 aura également été une année intense pour les fondations et fonds de dotation. Fiscalité du mécénat d'entreprise, évolution de la réglementation des contreparties au mécénat d'entreprise, bilan de la disparition de l'ISF, installation de la Commission El Haïry Moutchou consacrée à la philanthropie et aux fondations.

Le CFF s'est fortement mobilisé tout au long de l'année, avec le concours de nombreux administrateurs et adhérents, pour défendre notre secteur. Ces actions auront permis de renforcer notre travail collectif avec les membres de la Coordination Générosités, réseau informel des 9 fédérations concernées par les questions de philanthropie. Nous souhaitons intensifier encore à l'avenir cet axe majeur de coopération.

Le CFF est membre fondateur d'ESS France, et membre du Conseil Supérieur de l'ESS : nous représentons à ce titre la famille des fonds et fondations dans les différentes instances de ce secteur, en fort développement. Nous restons très mobilisés aux côtés des réseaux européens de fondations, comme l'EFC et le DAFNE, que nous avons eu le plaisir de recevoir en France à l'occasion de leurs événements majeurs organisés en mai.

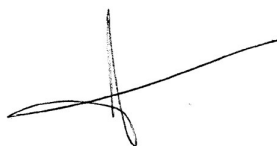
AVANT-PROPOS

Par nos actions, nous souhaitons contribuer à faire émerger et porter la vision politique de notre secteur, pour qu'il soit reconnu à sa juste valeur, tant par les décideurs publics, que par le grand public et les médias. Les débats parlementaires en marge du PLF 2020 ont démontré l'étendue du travail collectif à porter, pour valoriser la contribution unique des fonds et fondations à notre société.

Le CFF s'est fortement mobilisé tout au long de l'année, avec le concours de nombreux administrateurs et adhérents, pour défendre notre secteur. Ces actions auront permis de renforcer notre travail collectif avec les membres de la Coordination Générosités, réseau informel des 9 fédérations concernées par les questions de philanthropie. Nous souhaitons intensifier encore à l'avenir cet axe majeur de coopération.

Le CFF est membre fondateur d'ESS France, et membre du Conseil Supérieur de l'ESS : nous représentons à ce titre la famille des fonds et fondations dans les différentes instances de ce secteur, en fort développement. Nous restons très mobilisés aux côtés des réseaux européens de fondations, comme l'EFC et le DAFNE, que nous avons eu le plaisir de recevoir en France à l'occasion de leurs événements majeurs organisés en mai.

Par nos actions, nous souhaitons contribuer à faire émerger et porter la vision politique de notre secteur, pour qu'il soit reconnu à sa juste valeur, tant par les décideurs publics, que par le grand public et les médias. Les débats parlementaires en marge du PLF 2020 ont démontré l'étendue du travail collectif à porter, pour valoriser la contribution unique des fonds et fondations à notre société.



Jean-Marc Pautras

Délégué général
du Centre français
des Fonds et Fondations

AGENDA 2019



JANVIER

VCEUX DU CFF 15/01/2019
à l'Institut de France, Paris

TABLE RONDE 28/01/2019
« **Investir au service de l'intérêt général ?** »

Présentation de la publication Illab
à laquelle le CFF a collaboré « **Le rôle
des fondations et fonds de dotation
dans l'investissement à impact public
en France** »

dans les locaux de Sciences Po, Paris

TABLE RONDE 29/01/2019
**Prévisions ARIADNE 2019
et financement du climat**
à la Fondation Léopold Mayer
Paris

FÉVRIER

ÉVÈNEMENT CFF 18/02/2019
Table ronde
« **Actualités et enjeux du plaidoyer** »
à l'Auditorium AG2R La Mondial
Paris



MARS

ÉVÈNEMENT CFF 18/03/2019
**Point d'information juridique et
plaidoyer pour les adhérents**
au CFF, Paris

TABLE RONDE 20/03/2019
« **Quels modèles économiques de
l'ESR pour demain ?** »
FIAP Jean Monnet, Paris

CONFÉRENCE 22/03/2019
OECD Conference Centre
« **Philanthropy for development is
not what you expect** »
à l'OCDE, Paris

ÉVÈNEMENT CFF 22/03/2019
Cercle Education
Petit-déjeuner présentation de projets
au CFF, Paris

ÉVÈNEMENT CFF 28/03/2019
« **Actualités et enjeux du
plaidoyer** »
Lyon

AGENDA 2019



AVRIL

ÉVÈNEMENT CFF DU 03 AU 05/04/2019

Séminaire d'étude

« Evaluer notre impact pour progresser et convaincre » en partenariat avec la Fondation Daniel et Nina Carasso et l'ESSEC à la Fondation Saint-Pierre, Montpellier

ÉVÈNEMENT CFF 12/04/2019

Cercle Education

Petit-déjeuner présentation de projets au CFF, Paris

MAI

ÉVÈNEMENT CFF 16/05/2019

Cercle Gestion Patrimoniale

Réunion de travail entre membres au CFF, Paris

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CFF 21/05/2019
au Marriott Rive Gauche, Paris

CONFÉRENCE ANNUELLE CFF 21/05/2019
« Encourager l'action des fondations et des fonds de dotation en Europe et au-delà »
au Marriott Rive Gauche, Paris

ÉVÈNEMENT 21/05/2019

Réception

au Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, Paris

ÉVÈNEMENT 21 AU 24/05/2019

Assemblée générale de l'EFC et série de conférences

« Liberté, égalité, philanthropie »
au Marriott Rive Gauche, Paris

ÉVÈNEMENT 24/05/2019

Summer Meeting du DAFNE

accueilli par le CFF à la Fédération Nationale du Crédit Agricole Paris

ÉVÈNEMENT 24/05/2019

Réception DAFNE EFC et CFF

à la Fédération Nationale du Crédit Agricole Paris

AGENDA 2019



JUIN

CONFÉRENCE 06/06/2019

Philanthro...quoi ?

à la Gaîté Lyrique, Paris

ÉVÈNEMENT CFF 07/06/2019

Cercle Education

Table ronde « Comment les fondations peuvent-elles intervenir dans le champ de l'éducation : projets, outils, méthode »
à la Fondation Apprentis d'Auteuil, Paris

ÉVÈNEMENT CFF 11/06/2019

Cercle Gestion Patrimoniale

Réunion de travail entre membres
au CFF, Paris

CONFÉRENCE 24/06/2019

« Cartographie des fondations françaises agissant en faveur du développement international »

au Centre de conférence ministériel, Paris

JUILLET

ÉVÈNEMENT CFF 10 AU 12/07/2019

14e édition de l'Atelier des Fondations

« Innover ou préserver, faut-il vraiment choisir ? »

au Centre des Pensières, Annecy



ÉVÈNEMENT CFF 15/07/2019

Conférence

« La dimension partenariale de la politique française de coopération avec la société civile »

au Halles Civiques, Paris

SEPTEMBRE

SÉMINAIRE C SUMMIT DU 11 AU

12/09/2019

« The European Corporate Philanthropy and Social Investing Summit »
Munich

ÉVÈNEMENT CFF 23/09/2019

Point d'informations juridiques et plaidoyer pour les adhérents

au CFF, Paris

ÉVÈNEMENT CFF 30/09/2019

Journée européenne des fondations

« Face à nos fragilités sociétales, les fondations au coeur de l'intérêt général »

au Théâtre du Châtelet, Paris

AGENDA 2019



OCTOBRE

ÉVÈNEMENT 01/10/2019

Journée européenne des fondations

« L'impact du mécénat territorial à travers les fonds de dotation - témoignages de fonds »
Dijon

ÉVÈNEMENT CFF 03/10/2019

Déjeuner

« Banque et philanthropie »
à la Banque Lazare, Paris

ÉVÈNEMENT CFF 09/10/2019

Table ronde en collaboration avec le Fonds Mondial de la Santé

« Global health, the Global fund and Philanthropy »
Lyon



NOVEMBRE

ÉVÈNEMENT CFF 26/11/2019

Cercle Gestion Patrimoniale

Réunion thématique « Le Private Equity... à impact - parole de gérants »
au CFF, Paris

DÉCEMBRE

ÉVÈNEMENT CFF 13/12/2019

Cercle Education

Petit-déjeuner, présentation d'un projet
au CFF, Paris

RENCONTRE 12/12/2019

Dîner à l'Assemblée Nationale

à l'invitation du Vice-Président de l'Assemblée Nationale Hugues Ren-son, rencontre entre des députés et les administrateurs du CFF dans le cadre du plaidoyer du CFF
Assemblée Nationale, Paris

ÉVÈNEMENT CFF 17/12/2019

Réunion de travail

Préfiguration du développement du réseau régional du CFF
au CFF, Paris

ADHERENTS 2019

315

MEMBRES BIENFAITEURS

Fondation Daniel et Nina Carrasso (FA)
Fondation d'entreprise SNCF
Fonds Barbieux (FA)

fondations et fonds de dotation et membres associés, représentant toute la diversité du secteur, ont adhéré au Centre français des Fonds et Fondations en 2019. Cette diversité nourrit la vitalité du centre et la richesse de ses propositions.

...représentant tous les statuts juridiques...

Les sept formes de fondations, auxquelles s'ajoute le fonds de dotation, crée par la loi de modernisation de l'économie de 2008, sont représentés au Centre français des Fonds et Fondations.

Issus de l'ensemble des territoires...

Les fondations et fonds de dotation adhérents sont implantés dans les différentes régions de France et ses territoires variés, urbains, ruraux et péri-urbains. Aussi, afin d'être plus proche et mieux à l'écoute du terrain, le Centre français des Fonds et Fondations initie en 2019 le développement d'un réseau de correspondant régionaux.

...et agissant dans tous les domaines de l'intérêt général

Philanthropie, éducation, science, social, humanitaire, sport, famille, culture, mise en valeur du patrimoine artistique, défense de l'environnement naturel, diffusion de la culture, de la langue et des connaissances scientifiques françaises : c'est parce que nos membres incarnent des missions dans tous les domaines de l'intérêt général que nos débats et nos groupes de réflexion sont dynamiques et renouvellent les perspectives !

MEMBRES ADHÉRENTS

Auxilium (FDD)
Chœur à l'ouvrage (FDD)
Club Entreprises et Mécénat en Bourgogne Franche-Comté (FDD)
CPE Lyon Monde Nouveau (FDD)
Crédit Agricole Brie Picardie Mécénat et Solidarité (FDD)
Evolem Citoyen (FDD)
Fondation Abbé Pierre pour le logement de défavorisés (FRUP)
Fondation Accenture France (FE)
Fondation ACOME (FA)
Fondation ACTED (FA)
Fondation AG2R La Mondiale (FE)
Fondation Agir pour l'Audition (FRUP)
Fondation Agir pour le Don en Nature (FA)
Fondation Agir sa vie (FA)
Fondation Air Liquide (FE)
Fondation Alain Charrier (FA)
Fondation Albert 1er Prince de Monaco - Institut Océanographique (FRUP)
Fondation Albert Costa de Beauregard (FA)
Fondation Alberto et Annette Giacometti (FRUP)
Fondation Alpha Omega (FRUP)
Fondation Alsace Solidarité (FA)
Fondation APICIL (FRUP)
Fondation Apprentis d'Auteuil (FRUP)
Fondation ARC pour la recherche sur le cancer (FRUP)
Fondation ARHM (FRUP)
Fondation ATD Quart Monde (FRUP)
Fondation Avenir Enfance Cambodge (FA)
Fondation Avril (FRUP)
Fondation Batigère (FE)
Fondation Bettencourt Schueller (FRUP)
Fondation BNP Paribas (FA)
Fondation Brageac (FA)
Fondation Canisy (FA)
Fondation Caritas France (FRUP)
Fondation Cécile Barbier de la Serre (FRUP)
Fondation Cgénial (FRUP)
Fondation Chanel (FE)
Fondation CIBIEL-LANNELONGUE (FA)
Fondation Cœur et Recherche (FRUP)
Fondation Corot Entraide (FA)
Fondation COS Alexandre Glasberg (FRUP)
Fondation Crédit Agricole Solidarité et Développement (FRUP)
Fondation Culture et diversité (FE)
Fondation Culturespaces (FA)
Fondation Cyrus (Fondation Belge)
Fondation d'entreprise Adrea
Fondation d'entreprise BEL
Fondation d'entreprise BIC
Fondation d'entreprise Caisse d'Epargne Rhône-Alpes
Fondation d'entreprise Carrefour
Fondation d'entreprise Casino
Fondation d'entreprise Crédit Agricole Nord de France

Fondation d'entreprise Crédit Coopératif
Fondation d'entreprise du groupe Macif
Fondation d'entreprise Emergences
Fondation d'entreprise EY
Fondation d'entreprise Galeries Lafayette
Fondation d'entreprise Gattefossé
Fondation d'entreprise Hermès
Fondation d'entreprise KPMG
Fondation d'entreprise Michelin
Fondation d'entreprise MNH Dominique Bénéteau
Fondation d'entreprise Paris Habitat
Fondation d'entreprise RATP
Fondation d'entreprise Relais Vert
Fondation d'entreprise Réussite Scolaire – Donner des ailes à nos enfants
Fondation d'entreprise SOMFY
Fondation d'entreprise Thales
Fondation d'entreprise TOTAL
Fondation d'entreprise UP
Fondation d'entreprise Veolia Environnement
Fondation d'Hautecombe (FRUP)
Fondation de Coubertin (FRUP)
Fondation de France (FRUP)
Fondation de l'Avenir (FRUP)
Fondation de l'Œuvre d'Orient (FA)
Fondation de l'Orangerie (FA)
Fondation de l'Université de Lille (FP)
Fondation de la Catho de Lille (FRUP)
Fondation de la Providence (FRUP)
Fondation de Lille (FRUP)
Fondation de Montcheuil (FRUP)
Fondation de WENDEL (FRUP)
Fondation des Amis de Médecins du Monde (FA)
Fondation des Lions de France (FRUP)
Fondation des Monastères (FRUP)
Fondation des Petits Frères des Pauvres (FRUP)
Fondation du BTP (FRUP)
Fondation du Grand Orient de France (FRUP)
Fondation du Lucq (FA)
Fondation du Protestantisme (FRUP)
Fondation EDF (FE)
Fondation Edmond de Rothschild (FRUP)
Fondation Ellen Poidatz (FRUP)
Fondation Enfance Missionnaire (FA)
Fondation Enfants du Mékong (FA)
Fondation Ensemble (FRUP)
Fondation Ensemble Emera (FA)
Fondation Entreprendre (FRUP)
Fondation Entrepreneurs de la Cité (FRUP)
Fondation Entrepreneurs du Monde (FA)
Fondation Espoir Brazzaville (FA)
Fondation Etoile (FA)
Fondation Eugène Devic Edmus (FRUP)

ADHERENTS 2019

Fondation Euris (FA)	Fondation Notre Dame (FRUP)
Fondation Feron Vrau (FRUP)	Fondation OCIRP (FE)
Fondation Fidesco (FA)	Fondation OVE (FRUP)
Fondation Financière de l'Echiquier (FA)	Fondation ParisTech (FRUP)
Fondation Fourvière (FRUP)	Fondation Partage et Vie (FRUP)
Fondation Française de l'Ordre de Malte (FRUP)	Fondation Passions Alsace (FA)
Fondation Francès (FE)	Fondation Paul Parquet (FRUP)
Fondation Francine Leca (FA)	Fondation PDC (FA)
Fondation Franck Giroud (FA)	Fondation Pierre Bellon (FRUP)
Fondation François d'Assise (FA)	Fondation Pierre Fabre (FRUP)
Fondation François Sommer (FRUP)	Fondation Potentiels et Talents (FA)
Fondation Francophone pour la Recherche sur le diabète (FRUP)	Fondation pour l'Action Sanitaire et Sociale d'Inspiration Chrétienne (FRUP)
Fondation Frédéric Ozanam (FA)	Fondation pour l'Ecole (FRUP)
Fondation Gerondeau (FA)	Fondation pour l'Enfance (FRUP)
Fondation GROUPAMA pour la santé (FE)	Fondation pour l'Université de Lyon (FRUP)
Fondation Groupe ADP (FE)	Fondation pour l'Université de Nantes (FP)
Fondation Groupe Pierre et Vacances – Center Parcs (FE)	Fondation pour la Mémoire de la Shoah (FRUP)
Fondation Handicap Malakoff Humanis	Fondation Pro Bice France (FA)
Fondation Manpower (FE)	Fondation Pro-Femmes (FA)
Fondation Héloïse Charruau (FA)	Fondation Raja Danièle Marcovici (FA)
Fondation Henriette Anne DOLL (FA)	Fondation TOURRE (FRUP)
Fondation Hippocrène (FRUP)	Fondation Rémy Cointreau (FE)
Fondation Hoffmann (fondation suisse)	Fondation REXEL pour le progrès énergétique (FA)
Fondation Hôpital Saint Joseph (FRUP)	Fondation Robert Abdesselam (FA)
Fondation Hospices civils de Lyon (FRUP)	Fondation Roquette pour la Santé (FA)
Fondation HSBC pour l'Education (FA)	Fondation Rovaltain (FCS)
Fondation Humains dans la Ville (FA)	Fondation RTE (FA)
Fondation IFRAP (FRUP)	Fondation Saint-Irénée (FRUP)
Fondation ILDYS (FRUP)	Fondation Saint-Martin (FRUP)
Fondation Ilot Avenir (FA)	Fondation Saint-Pierre (FRUP)
Fondation Indosuez (FA)	Fondation Sala Bai (FA)
Fondation INSEAD (FRUP)	Fondation SCALER (FA)
Fondation Insolite Bâtisseur Philippe Roméro (FE)	Fondation Schneider Electric (FA)
Fondation Jean-Jacques Laffont – TSE (FCS)	Fondation Sciences Mathématiques Paris (FCS)
Fondation Jeannine et Maurice Mériot (FA)	Fondation SEARCH (FA)
Fondation JM. Bruneau (FA)	Fondation SEVE (FA)
Fondation John Bost (FRUP)	Fondation SIMPLON (FA)
Fondation JRS France (FA)	Fondation Société générale pour la Solidarité (FE)
Fondation Kronembourg (FE)	Fondation Solacroup Hebert (FRUP)
Fondation La Ferthé (FE)	Fondation Solidarités Nouvelles face au Chômage (FA)
Fondation La France s'engage (FRUP)	Fondation Stanislas pour l'Education (FRUP)
Fondation La Renaissance Sanitaire (FRUP)	Fondation Sycomore (FE)
Fondation La Sauvegarde de l'Art Français (FRUP)	Fondation Talitha (FA)
Fondation Laurene Pasquier (FA)	Fondation Terre d'Initiatives Solidaires (FE)
Fondation Lazare (FA)	Fondation Terre de Liens (FRUP)
Fondation Le Manteau de Saint-Martin (FA)	Fondation Terre Solidaire (FRUP)
Fondation Le Rocher (FA)	Fondation Tolot (FA)
Fondation Le SAPPEL (FA)	Fondation Toulouse Cancer Santé – INNABIOSANTE (FRUP)
Fondation Léa et Napoléon Bullukian (FRUP)	Fondation Tuck (FRUP)
Fondation Les Amis de L'Arche (FRUP)	Fondation Valentin Haüy (FRUP)
Fondation les Avions du bonheur (FA)	Fondation Valrhona (FE)
Fondation Les Foyers de la Charité (FRUP)	Fondation VINCI Autoroutes (FE)
Fondation Luciole (FA)	Fondation Visio (FRUP)
Fondation M (FRUP)	Fondation VMF pour le rayonnement et la sauvegarde du patrimoine (FA)
Fondation MAIF (FRUP)	Fondation Xavier Bernard (FRUP)
Fondation Maison des Sciences de l'Homme (FRUP)	Fondation Yves Rocher (FA)
Fondation Maître Léonard Foujita (FA)	Fonds Adie pour l'entrepreneuriat populaire (FDD)
Fondation Marianiste (FRUP)	Fonds Cedrus Nouveau Monde (FDD)
Fondation Mazars (FE)	Fonds Cré'Atlantique (FDD)
Fondation Médecins sans frontières (FRUP)	Fonds Decitre (FDD)
Fondation Médéric Alzheimer (FRUP)	Fonds d'Action et d'Innovation des Réfugiés Entrepreneurs
Fondation Mérieux (FRUP)	Fonds d'aide aux associations de lutte contre l'exclusion dans le Cher
Fondation Mines ParisTech (FRUP)	Fonds d'Innovation pour le Développement (FIND)
Fondation Mines Télécom (FRUP)	Fonds de dotation « Maison Magdalena »
Fondation Moral d'Acier (FA)	Fonds de dotation Akira Tanaka
Fondation Nationale pour la Protection des Habitats de la Faune Sauvage (FRUP)	Fonds de dotation ALCYMA
Fondation Nicolas et Charlotte de Dinechin (FA)	Fonds de dotation Antoine Capitani

ADHERENTS 2019

Fonds de dotation Après-demain
Fonds de dotation Atout5Partage
Fonds de dotation Bel Idéal
Fonds de dotation Biocoop
Fonds de dotation Break Poverty Foundation
Fonds de dotation Cegid
Fonds de dotation CFRT – Le Jour du Seigneur
Fonds de dotation Charier
Fonds de dotation CHU de Nîmes
Fonds de dotation Dassault Systèmes
Fonds de dotation de l'Imprimerie Nationale
Fonds de dotation du Conservatoire d'espaces naturels de France
Fonds de dotation Entreprendre et +
Fonds de dotation Entreprendre pour aider
Fonds de dotation Entreprises et Cités
Fonds de dotation ENVIE
Fonds de dotation Fondacio Activités
Fonds de dotation Fondation Agir Inclure
Fonds de dotation Glénat
Fonds de dotation Green Link
Fonds de dotation Greenpeace
Fonds de dotation Habitats et Familles Solidaires
Fonds de dotation Hoppenot
Fonds de dotation Institut Cerba
Fonds de dotation Kerpape
Fonds de dotation L'âge en partage
Fonds de dotation Madeleine et Rolland Conte
Fonds de dotation Musée Air France
Fonds de dotation Paris Saint-Germain
Fonds de dotation Partir et Devenir
Fonds de dotation Pierre Grosz
Fonds de dotation Porosus
Fonds de dotation pour l'innovation dans la prise en charge du Cancer de la Prostate
Fonds de dotation Réalité Autisme
Fonds de dotation Réseau Initiative France
Fonds de dotation SEPR Avenir
Fonds de dotation Simon de Cyrène
Fonds de dotation Synergie Solaire
Fonds de dotation Transatlantique
Fonds de dotation UCLY Développement
Fonds de dotation Un pied devant l'autre
Fonds de dotation Unique Foundation
Fonds de dotation Vital Strategies
Fonds Nominoë – CHU Rennes
Fonds Saint Christophe
Fonds Solidarités Nouvelles pour le Logement
Fonds Unis Cités
Institut Curie (FRUP)
Institut de France
Institut des Hautes Etudes Scientifiques (FRUP)
Institut Henri Poincaré (FDD)
Institut Pasteur (FRUP)
Institut René Goscinny (FDD)
Institut Vedecom (FP)
Invivo Foundation (FDD)
La Providence (FRUP)
Le Chant des Etoiles (FDD)
Safe Water Cube (FDD)
SIWA-FGTO (FDD)
Solidarity AccorHotels (FDD)

MEMBRES ASSOCIÉS

Association Institut de Myologie AIM
Association Internationale de la Presse francophone
Département de la Sarthe
Ecomusée Alsace
Exploradôme – Association savoir apprendre
Fonds pour les Femmes en Méditerranée
Fonds Jacqueline et Michel Conreur
Huttepain Aliments
La Chartreuse de Neuville
La Cloche
ORPEA
Samusocial de Paris
Sô Zouko
Trousse à projets

Légende

FA : Fondation abritée
FCS : Fondation de coopération scientifique
FDD : Fonds de dotation
FE : Fondation d'entreprise
FP : Fondation partenariale
FRUP : Fondation reconnue d'utilité publique

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

LE BUREAU

Président

Benoît Miribel

Vice-Président
Fondation Partnership
for Dengue Control

Vice-président.e.s

Miren Bengoa

Délégue générale
Fondation Chanel

Philippe Tillous-Borde

Président
Fondation Avril

Trésorier

François Dupré

Directeur général
Fondation ARC pour la
recherche sur le cancer

Trésorier adjoint

Jean-François Morin

Directeur recherche de fonds
Fondation Le Rocher

Secrétaire

Françoise Lareur

Présidente
Fondation Macif

Secrétaire adjointe

Catherine Schwartz

Directrice de la communication
et du mécénat
Fondation Partage et Vie

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tessa Berthon

Secrétaire générale
Fondation La Ferthé

Stéphane Dauge

Directeur communication
Relations Bienfaiteurs et Ressources
Fondation Apprentis d'Auteuil

Axelle Davezac

Directrice générale
Fondation de France

Marianne Eshet

Délégue générale
Fondation d'entreprise SNCF

Delphine Lalu

Directrice
Fondation AG2R La Mondiale

Philippe Legrez

Délégué général
Fondation d'entreprise Michelin

Elodie Montagne Moulis

Secrétaire générale
Fondation Pierre Fabre

Dominique du Peloux

Fondateur
Fonds de dotation Green Link

Jean Saslawsky

Directeur général
Fondation La France s'engage

LES MOUVEMENTS EN 2019

- 1 départ** Fondation Entreprendre
2 arrivées Fondation Pierre Fabre
Fondation La France s'engage

NOTRE EQUIPE

Le Centre français des Fonds et Fondations s'appuie pour son développement sur une équipe réduite mais très mobilisée. L'année 2019 est caractérisée par des mouvements importants avec l'arrivée d'un nouveau délégué général en juin, et d'une office manager en octobre.

L'ÉQUIPE PERMANENTE

Jean-Marc Pautras

Délégué général

Prise de poste le 05/06/2019

Nathalie Eggs

Responsable administrative et financière

Anne Fleury

Reponsable des programmes

Anca Illutiu

Reponsable juridique et affaires publiques

Départ au 30/03/2020

Aude Léotoing

Office Manager

Prise de poste le 07/10/2019

LES ALTERNANTS

Romain Baichère

Chargé de projets

Soizic Thiébaud

Responsable communication

Liana Villedieu

Assistante en communication

LES APPRENTIS ET STAGIAIRES

Inès Luong

Stagiaire programmation

Matthias Marquais

Stagiaire programmation

LES BÉNÉVOLES

Agnès Lamoureux

Expert communication et programmation

Thérèse Laval

Experte fiscalité du CFF

Sandrine Maisano

Experte stratégie et développement durable

...avec le soutien ponctuel de

Christelle Cros

Programmation

Joséphine Dodd

Chargée de mission « Global Health, global fund and philanthropy »

LES PARTENAIRES

Chaque année des fondations et entreprises font le choix de s'engager à nos côtés afin que le Centre français des Fonds et Fondations puisse continuer à se développer pleinement, et créer de nouveaux projets. Leur soutien est essentiel à la vie du CFF, et lui permet de porter toujours plus haut les valeurs du secteur, et de défendre ses intérêts auprès des pouvoirs publics.

Le Centre français des Fonds et Fondations leur adresse ici ses plus sincères remerciements.

LES PARTENAIRES DÉVELOPPEMENT

- Fondation Daniel et Nina Carasso
- Fondation d'entreprise Michelin
- Fondation d'entreprise AG2R La Mondiale
- Fondation Apprentis d'Auteuil
- Fondation Macif
- Fondation Culture et diversité

LES PARTENAIRES PROJETS

- Fondation d'entreprise SNCF
- Fonds Barbieux
- Fondation Daniel et Nina Carasso
- Fondation François Sommer
- Fondation JM Bruneau
- Fondation Saint-Pierre

LES PARTENAIRES ÉVÈNEMENTS

- Fondation Daniel et Nina Carasso
- Crédit Coopératif
- Banque Postale
- Fonds Barbieux
- Fondation Société Générale pour la solidarité
- Fondation pour l'Audition
- Fondation Entreprendre
- Fondation Handicap Malakoff Humanis

Le CFF remercie chaleureusement les partenaires qui l'ont accueilli lors d'événements, en particulier la Fondation AG2R la Mondiale et la Caisse d'épargne Rhône Alpes pour les réunions « Actualités et enjeux du plaidoyer », la Fondation Saint Pierre pour le séminaire « Evaluer notre impact pour progresser et convaincre », la Fondation Crédit Agricole Solidarités et Développement pour l'accueil de la réception du DAFNE et du CFF, et enfin la Fondation Apprentis d'Auteuil pour l'accueil de la table ronde « Comment les fondations peuvent-elles intervenir dans le champ de l'éducation : projets, outils, méthode ».

Le CFF remercie le cabinet d'avocat Delsol et l'Agence Limite pour leur soutien pro bono.

Le CFF remercie également les fondations françaises¹ membres du Host Committee pour leur invitation à une rencontre avec les fondations européennes au Quai d'Orsay.

1 Fondation Accenture - Fondation Apprentis d'Auteuil - Fondation BNP Paribas - Fondation Caritas - Fondation Chanel - Fondation Daniel et Nina Carasso - Fondation de France - Fondation la France s'engage - Fondation Giacometti - Fondation Maison des Sciences de l'Homme - Fondation Mérieux - Fondation de l'Orangerie pour la philanthropie individuelle - Fondation Schneider Electric - HEC

ENCOURAGER LES BONNES PRATIQUES

ENCOURAGER LES BONNES PRATIQUES ET CONTRIBUER A STRUCTURER ET PROFESSIONNALISER LE SECTEUR

PROJET DIGITAL

Dans le but de mieux répondre aux besoins des membres et de valoriser le secteur des fondations et fonds de dotation, le CFF a engagé à la fin de l'année 2019 une transformation digitale.

En décembre, quatre agences d'assistance à maîtrise d'ouvrage ont été auditionnées afin que le CFF soit accompagné dans cette démarche : de la conception à la production, nous bénéficierons en 2020 du soutien de plusieurs experts pour développer un CRM performant et vous offrir un nouveau site internet. Capitaliser les ressources du CFF, mieux informer et communiquer, optimiser la gestion du CFF au moyen d'outils numériques et d'innovation sont nos principales ambitions.

Nous remercions chaleureusement nos deux membres bienfaiteurs qui ont permis d'engager le projet : le Fonds Barbieux et la Fondation d'entreprise SNCF.

...Partenariat avec YESASSO



Poursuivant l'objectif commun d'optimiser la recherche de financements dans le secteur de l'intérêt général et le développement de l'analyse de données dans ce secteur, le CFF et YES ont décidé de se rapprocher afin de nouer un partenariat. Dans le cadre de ce partenariat, les membres du CFF ont la possibilité d'adresser leurs appels à projet à l'adresse **contact@yesasso.org** afin qu'ils soient publiés sur **http://yesasso.org/hp.php**.

YES est une association loi 1901 dont la mission est d'appuyer la recherche de financement des associations et entreprises sociales. YES développe, alimente et met à jour une base d'information sur les financements de projets d'intérêt général, qui comprend notamment des appels à projet de fondations et fonds de dotation. YES promeut également une plus grande égalité dans l'accès aux sources de financements au sein du secteur associatif.

PROJET FORMATION

Depuis 10 ans, le secteur des fonds et fondations a vu son nombre d'emplois augmenter de 30 %, les fonds et fondations représentant un milieu attractif pour des salariés souhaitant intégrer une dimension sociale et solidaire à leur parcours professionnel. Les emplois du secteur n'ont pas forcément de formations adaptées, ou bien les dirigeants ou responsables de mécénat se forment « sur le tas », sans formation préalable.

Le CFF estime que proposer un service de formation favoriserait une montée en compétences du réseau, et répondrait à deux objectifs du Centre : contribuer à la professionnalisation du réseau (apporter un service aux membres), renforcer le modèle économique du CFF ; ainsi qu'à un troisième objectif complémentaire qui serait de mettre à disposition un outil dédié aux offres d'emploi dans le secteur.

...Digitalisation de la campagne d'adhésion

A l'occasion de la campagne d'adhésion pour 2020, le CFF a innové en proposant un formulaire en ligne et la possibilité de payer par carte bancaire. Pour cela, nous avons retenu la solution développée par Helloasso. Un échantillon de dix fondations membres a été consulté pour nous faire part de leurs remarques. Dans le but de toujours plus faciliter le processus d'adhésion et le renouvellement de la cotisation, nous développerons en 2020 notre propre outil dans le cadre du projet numérique exposé plus haut.

C'est dans ce cadre que le CFF a entrepris la production d'une étude sur l'emploi, les métiers et les besoins en compétences dans les fondations et fonds de dotation.

Pour mener à bien ce travail, le CFF a mobilisé l'expertise du Conseil National des Chambres régionales de l'Economie Sociale et Solidaire (CNCRESS), qui a créé en 2008 l'Observatoire national de l'économie sociale et solidaire. Le projet a démarré en décembre 2019 avec une phase ingénierie et se poursuivra en 2020 avec la collecte et l'analyse de données ainsi que la parution de l'étude.

Nous remercions la fondation Daniel et Nina Carasso, la fondation Crédit Coopératif, ainsi que la société Chorum, qui ont choisi de soutenir ce projet financièrement, et participent au comité de pilotage de l'étude menée par le CNCRESS.

ANIMER LA COMMUNAUTÉ

PARTAGER BONNES PRATIQUES ET REFLEXIONS SUR LES ENJEUX DU
SECTEUR, DECOUVRIR DE NOUVEAUX ACTEURS, ECHANGER AVEC DES EXPERTS



Les vœux du CFF

Le 15 janvier 2019

Le 15 janvier 2019, le CFF organisait sa cérémonie des vœux dans les locaux du prestigieux Institut de France. Ouverte à ses adhérents, partenaires et aux réseaux proches, cette soirée est un moment convivial permettant de renforcer le réseau et d'annoncer la programmation de la nouvelle année. Le chancelier Xavier Darcos accueillait aux côtés de Benoît Miribel des participants, venus également remercier Béatrice de Durfort qui avait quitté ses fonctions de déléguée générale du CFF, fin 2018. Un hommage a été rendu à son remarquable engagement pendant 15 années au cours desquelles le CFF s'est affirmé comme un acteur de référence du secteur, jouant un rôle moteur dans la consolidation d'une culture philanthropique partagée.

Le CFF remercie chaleureusement l'Institut de France pour son accueil lors de la cérémonie des vœux.

Table ronde, actualité et enjeux du plaidoyer

Les 18 février et 28 mars 2019

En 2019, grâce à la Fondation AG2R La Mondiale, le Centre français des Fonds et Fondations a organisé deux réunions d'informations sur le plaidoyer, intitulées « Actualités et enjeux du plaidoyer du CFF pour le secteur des fondations et des fonds de dotation – Retour sur le PLF 2019, la loi Pacte, le Rapport de la Cour des Comptes sur le mécénat d'entreprise, le Pacte de Croissance de l'ESS et comptabilité ».

Le 18 février, la première réunion était accueillie par la Fondation AG2R La Mondiale, à Paris, et a rassemblé 80 participants. Sont intervenus : Anca Ilutiu, responsable du pôle juridique, affaires publiques et innovations au CFF ; Kathleen Mc Leod, avocate, Directeur de mission senior, Département ESS, EY ; Joel Fusil, commissaire aux comptes, Directeur associé et responsable national du département ESS, EY ; Stéphane Dauge, Directeur Communication, Relations Bienfaiteurs et Ressources, Apprentis d'Auteuil ; et Delphine Lalu, secrétaire générale, fondation AG2R La Mondiale.

Le même programme a été présenté à Lyon, le 28 mars, dans les locaux de la Caisse d'épargne Rhône Alpes, Tour In-city, avec pour intervenants : Anca Ilutiu, responsable du pôle juridique, affaires publiques et innovations au CFF ; et Alain Guyard, directeur associé, EY. Il a attiré 40 participants.

Le CFF a également proposé, pour ses adhérents exclusivement, deux ateliers afin qu'ils puissent poser les principales questions qu'ils se posent, de façon pratique, sur le cadre juridique de leur activité.

Le CFF remercie son partenaire, la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes, sans qui cet événement n'aurait pas eu lieu.



Le séminaire d'étude sur l'évaluation

du 3 au 5 avril 2019

L'évaluation d'impact est devenue une question essentielle dans le champ de l'intérêt général, y compris pour les acteurs de la philanthropie et les investisseurs engagés pour l'impact sociétal. La complexité du sujet et la diversité des approches sont souvent un frein à l'action, en particulier pour les organisations philanthropiques disposant de moyens limités pour conduire cette évaluation.

Le Centre Français des Fonds et Fondations, en partenariat avec la Chaire Philanthropie de l'ESSEC et la Fondation Daniel et Nina Carasso, a organisé un séminaire intitulé « **Evaluer notre impact pour progresser et convaincre** », du 3 au 5 avril, à la Fondation Saint-Pierre à Palavas Les Flots.

Ouvert aux adhérents et au secteur plus largement, cet atelier de formation participatif proposait aux participants d'acquérir les fondamentaux et de partager des expériences et des études de cas pratiques développés par des fondations et des investisseurs, en France et à l'international.

Le CFF remercie sincèrement ses partenaires, le Fondation Daniel et Nina Carasso et l'ESSEC pour leur soutien financier au séminaire d'étude.

ANIMER LA COMMUNAUTÉ



La conférence annuelle

Le 21 mai 2019

Programmée à la suite de l'Assemblée générale, la conférence annuelle du CFF est ouverte aussi aux non adhérents. Elle s'est tenue le mardi 21 mai après-midi, à l'hôtel Paris Marriott Rive Gauche, sur le thème « Encourager l'action des fondations et des fonds de dotation en Europe et au-delà » avec près de 200 participants. Elle visait à rendre compte du contexte européen de la philanthropie en Europe et à ouvrir le dialogue sur les différentes contraintes et pratiques liées à l'action des fondations françaises hors frontières.

En Europe, le DAFNE (Donors and Foundations Networks in Europe), l'EFC (European Foundation Center) mènent un plaidoyer, avec l'appui du CFF, en faveur d'une meilleure prise en compte du secteur philanthropique et viennent de cosigner un manifeste « Philanthropie européenne - Ressources privées pour le bien commun ». Il s'agit, à l'aube des élections au Parlement européen et du Brexit, d'avancer vers la construction d'un marché unique de la philanthropie, de la faire reconnaître dans les traités européens et de lui permettre de développer tout son potentiel au profit du bien commun.

Pour les fondations engagées à l'international, la conférence avait deux objectifs : faire connaître plus largement les acteurs institutionnels, comme le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et l'AFD¹, et faire témoigner des représentants de fondations sur leurs difficultés et leurs succès. Les fondations exercent en effet dans un contexte de lutte contre le terrorisme et doivent s'adapter aux nouvelles règles de territorialité du don. Si la nouvelle instruction fiscale de 2017 a rendu éligible au mécénat de nouveaux champs (notamment : environnement ; action humanitaire hors contexte d'urgence dès lors qu'elle contribue à l'insertion sociale des populations en situation de détresse ou de misère ; action de développement indissociable d'une action humanitaire ; recherche au sens du manuel de Frascati), elle a aussi posé l'exigence de la participation de la fondation ou du fonds de dotation distributeurs à « la définition et à la maîtrise du programme financé ».

La conférence s'est ouverte sur la présentation toujours très attendue du nouveau panorama des Fonds et Fondations en France, par Laurence de Nervaux, responsable de l'Observatoire de la Fondation de France. Puis la table ronde, animée par Audrey Pulvar, rassemblait : Max Van Abendroth, directeur du DAFNE (Donors and Foundations Networks in Europe) ; Suzanne de Bellescize, responsable Programme solidarité migrants et Fonds Individualisés, Fondation de France ; Alexis Le Cour Grandmaison, directeur adjoint du Centre de Crise et de soutien, Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères ; Ahlem Gharbi, directrice des partenariats, AFD ; Hanna Surmatz, conseillère juridique, European Foundation Center (EFC) et André et Bernadette Leclercq, fondateurs, Fondation AnBer.

1

Agence française de Développement

Compte rendu à retrouver sur notre site.

Le CFF remercie sincèrement la Fondation de France, qui nous a permis d'être accueillis gratuitement au Marriott Rive Gauche Hôtel pour tenir la conférence annuelle.

ANIMER LA COMMUNAUTÉ



Le séminaire annuel, l'Atelier des Fondations du 10 au 12 juillet 2019

La 14^{ème} édition de l'Atelier des Fondations s'est tenue du 10 au 12 juillet, au Centre des Pensières de la Fondation Mérieux, à Annecy sur le thème « Préserver et innover, une dynamique féconde ». Gabriel Attal, Secrétaire d'Etat a introduit cette édition de l'Atelier des Fondations après avoir participé à un temps d'échange avec les administrateurs du CFF.

Manifestation annuelle organisée depuis 2004 par le Centre français des Fonds et Fondations, l'Atelier des Fondations est devenu le rendez-vous incontournable du secteur.

Durant trois jours, plus de deux cents représentants de fondations se retrouvent dans un cadre privilégié, au bord du lac d'Annecy. Les intervenants, experts ou issus du secteur, apportent leurs témoignages et les ateliers participatifs favorisent les discussions. Véritable bulle d'oxygène, l'atelier est une occasion unique, pour les acteurs du secteur, de se retrouver, partager leurs expériences, et ouvrir des perspectives.

Le thème de l'innovation permettait de replacer le rôle des fondations et des fonds de dotation dans cette dynamique présente dans un grand nombre de secteurs économiques et sociaux. Depuis toujours les fondations inventent et soutiennent de nouvelles solutions pour faire face aux défis de leur temps. Plusieurs questions ont inspiré le programme : Comment font-elles ? Quelles initiatives peuvent intéresser le secteur de l'intérêt général ? Qu'attendre des outils numériques ? Quels nouveaux partenariats développer ?

Comment réinventer une nouvelle cohésion sociale et territoriale ? A cette occasion, le CFF remercie ses partenaires financiers, la Banque Postale et le Crédit Coopératif.

Journée européenne des Fondations au Théâtre du Châtelet

Le 30 septembre 2019

Sur le thème « Face à nos fragilités sociétales, les fondations au cœur de l'intérêt général et du bien commun », le CFF a mobilisé plus de 800 acteurs du secteur (fondations et associations) et des responsables politiques au Théâtre du Châtelet, le 30 septembre. Cet événement s'inscrivait dans l'actualité politique, après l'annonce par le gouvernement de son projet de baisse du taux de défiscalisation du mécénat d'entreprise. Avec cet événement, le CFF a souhaité rappeler le rôle essentiel des fondations et des fonds de dotation dans le soutien et l'accompagnement des personnes en situation de fragilité et d'exclusion. Le programme prévoyait deux temps forts avec la participation exceptionnelle du Président François Hollande dans la seconde table ronde.

Le CFF a donné la parole à des bénéficiaires : Eunice Assamoi, lauréate du programme Eloquentia ; Djamilia Arab, soutenue par Le Rocher Oasis des Cités ; et pour les personnes prises en charge par le pôle Domicile Hauts-de-France de la Fondation Partage et Vie, Sylvia Lagana, sa directrice, qui a pu mettre en place un service de soins à domicile particulièrement performant.

La seconde table ronde animée par Miren Bengoa, déléguée générale de la Fondation CHANEL, réunissait Axelle Davezac, directrice générale de la Fondation de France ;



Sarah El Haïry, députée de Loire-Atlantique et chargée de mission sur l'évolution du cadre de la philanthropie ; Marianne Eshet, déléguée générale de la Fondation d'entreprise SNCF ; Eric Pliez, président du Samu social et directeur général d'Aurore ; avec la participation exceptionnelle de François Hollande, président de la Fondation La France s'Engage. Gabriel Attal, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Education Nationale et de la Jeunesse, a conclu la soirée. Les débats ont porté sur la capacité particulière du secteur à mettre en place des solutions innovantes tout en rappelant qu'elles s'appuient sur un dispositif de mécénat dont la fragilisation porterait un grave préjudice aux nombreux bénéficiaires.

Il s'agit de ceux qui sont concernés par les soins et l'accompagnement liés au handicap, au vieillissement ou à la dépendance ; ceux qui n'ont pas ou difficilement accès au logement, à l'emploi, à la culture ; ceux, aussi, qui souffrent des inégalités sociales et scolaires autant de domaines que les services publics ne peuvent traiter intégralement. C'était la première fois en France, qu'un événement rassemblait à Paris autant de responsables de fondations et de fonds de dotation. Avec cet événement, le CFF a impulsé une mobilisation d'envergure du secteur. C'est donc tout naturellement qu'elle s'inscrivait dans le cadre de la Journée européenne des Fondations, célébrée depuis cinq ans dans la majorité des pays européens, le 1^{er} octobre de chaque année.

Le CFF remercie chaleureusement tous les partenaires qui ont soutenu cet événement : la Fondation pour l'Audition, la Fondation Handicap Malakoff Mederic, la Fondation Entreprendre, la Fondation d'entreprise Société générale et le Fonds Barbieux.

ANIMER LA COMMUNAUTÉ



La journée européenne des fondations

Le 1er octobre 2019

Célébrée chaque 1er octobre depuis 2013 dans plus de 20 pays européens, cette journée a pour objet de faire connaître et reconnaître l'engagement des fondations en faveur de l'intérêt général, l'extraordinaire richesse et la variété de ce secteur ainsi que le rôle et le poids économique qu'il représente dans chaque pays participant.

Depuis 2015, le Centre français des Fonds et Fondations est le relais de cette initiative européenne, impulsée par le Donors and Foundations Network in Europe (DAFNE). Il encourage les fondations à communiquer en mettant à leur disposition une plateforme en ligne et un kit de communication.

Il apporte également un soutien aux initiatives en région. Cette année, le président Benoît Miribel est intervenu à la rencontre organisée par le club des fondations de Lyon à l'hôtel de ville. Et Anne Fleury, responsable de programmes au CFF, est intervenue au forum sur les fonds de dotation organisé à Dijon par le Club Entreprises et Mécénat de Bourgogne-Franche-Comté.

Enfin le CFF s'est associé aux actions menées par le DAFNE en invitant la Fondation Chanel à contribuer à l'exposition « Focus : Philanthropy » organisée dans le Parlement européen à Bruxelles.



La table ronde organisée avec le Fonds Mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme

Les 9 et 10 octobre 2019

A la suite d'une rencontre entre Stéphanie Seydoux, ambassadrice pour la santé mondiale au sein du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, et Benoît Miribel, président du CFF, le Centre français des Fonds et Fondations a organisé une table ronde sur le thème « Global Health, Global Fund and Philanthropy – Linking the opportunities and the actions ».

Il s'agissait d'ouvrir un dialogue entre les fondations et le Fonds mondial sur les synergies d'actions et les complémentarités possibles, dans le cadre de la 6ème rencontre pour la reconstitution des ressources du Fonds Mondial qui se tenait à Lyon, les 9 et 10 octobre.

En collaboration avec les réseaux de l'EFC (European Foundation Center) et Wings (Worldwide Initiative for grantmaker support), le CFF a pu rassembler plus d'une vingtaine de fondations françaises et internationales engagées sur les questions de santé à l'échelle mondiale. Le dialogue se poursuivra dans le cadre d'une programmation que prépare le CFF et le Fonds mondial.

Le développement du CFF en région

En 2019, le Centre français des Fonds et Fondations initie un projet à long terme de développement en région.

L'objectif est de renforcer sa présence sur tout le territoire afin d'être au plus près des acteurs du secteur, quel que soit leur lieu d'implantation.

A travers les actions qui seront mises en place, le CFF entend favoriser l'émergence de fondations et fonds de dotation, encourager des rapprochements entre acteurs locaux au service de l'intérêt général et mettre en valeur la contribution du secteur aux enjeux de développement territorial.

Neuf représentants* de structures adhérentes du CFF ont accepté d'être les « référents locaux » avec lesquels le CFF construira sa stratégie et organisera ses actions de déploiement. Il pourra s'agir de conférences, tables rondes, visites de terrain, à l'instar de ce que pratique déjà le club des fondations régionales de Lyon, actif depuis 2010 et créé et animé par Florence Bonnerue, directrice générale adjointe de la FPUL.

Une première réunion prévue en décembre 2019, en raison des grèves, a eu lieu en janvier 2020.

ANIMER LA COMMUNAUTÉ

LES CERCLES THEMATIQUES

Le CFF propose à ses adhérents de participer à des cercles thématiques qui ont pour ambition d'approfondir un sujet lié aux missions de leur structure ou à leur fonctionnement. Tout au long de l'année, les membres de ces cercles sont invités à des réunions d'échanges de bonnes pratiques, à des rencontres exclusives avec des experts et à des tables rondes occasionnellement ouvertes aux non adhérents. Ces programmes contribuent également à la production de ressources, par exemple la publication de guides de bonnes pratiques ou d'étude sectorielle. Ils sont construits au plus près des attentes de leurs membres, et s'appuient également sur la contribution d'experts.

En 2019, deux cercles ont accueilli chacun une quinzaine de membres.

Le Cercle Education

Mis en place à la fin de l'année 2014 par un groupe de fondations et fonds de dotation partenaires qui financent son fonctionnement et participent à ses activités, le cercle Education s'adresse à toutes les fondations membres du Centre français des Fonds et Fondations qui agissent en faveur de l'éducation en France comme à l'international. En 2019, l'experte auprès du cercle Education était Nicole d'Anglejan.

Dans ce cadre, en 2019, ont été organisés plusieurs événements :

• Trois petits déjeuners, réservés aux membres du Cercle

Présentation par Eléonore Bayen du projet « Robbie », film éducatif pour expliquer comment prendre soin du cerveau (campagne développée par des professionnels de santé et des enseignants et professeurs des écoles) ;

Présentation du projet « L'école à l'hôpital » par Laetitia de Guerre, sa présidente ;

Présentation des Etats généraux de l'Education, avec Marc Vanesson, délégué général du Think Tank Vers le Haut.

• Deux tables rondes, ouvertes aux non-adhérents

« Comment les fondations peuvent-elles intervenir dans le champ de l'éducation : projets, outils, méthodes », le 7 juin, aux Apprentis d'Auteuil ;

« L'égalité des chances » - Programmé en décembre 2019 et reporté le 16 janvier 2020 en raison des grèves, au CRI¹.

¹ Centre de Recherche Interdisciplinaire



Le Cercle Gestion Patrimoniale

Depuis plusieurs années, le Centre français des Fonds et Fondations anime un cercle sur la gestion patrimoniale, rebaptisé en 2020 « Gestion financière », afin d'accompagner les fondations adhérentes, et plus largement le secteur, sur les diverses questions liées à la bonne gestion de leur patrimoine. En 2019, l'expert auprès du cercle Gestion patrimoniale était Gaspard Verdier, fondateur de Simandef.

En décembre 2018, le CFF a organisé une réunion pour présenter l'étude réalisée en partenariat avec Amadeis sur la « gestion financière des fondations et fonds de dotations », avec la participation d'Alexandre Lengereau, son président et Rafael Reytier, consultant.



ANIMER LA COMMUNAUTÉ

A cette occasion le programme 2019 a été annoncé. Des groupes de travail et rencontres avec experts ont été proposés aux membres du Cercle :

- En janvier 2019, l'IiLab et le CFF ont organisé à Sciences Po une **table ronde** autour de leur nouvelle étude « Le rôle des fondations et fonds de dotation dans l'investissement à impact social en France » à laquelle le CFF a également collaboré. Cette publication est disponible sur le site du CFF.

Puis les treize fondations membres du programme en 2019 se sont accordées sur un programme développé autour de deux axes : l'approfondissement des questions liées à la gouvernance et la rencontre d'experts sur les investissements à impact. Ces rencontres étaient réservées aux membres du cercle.

- **Deux sessions de travail** consacrées, au premier semestre, le 16 mai et le 11 juin, à l'approfondissement des questions liées à la gouvernance, avec pour objectif de réfléchir sur les grands principes d'une gouvernance efficace pour les fondations aujourd'hui, en matière de gestion de leur patrimoine.

- **Une session** « Innover, pour une gestion patrimoniale engagée », organisée dans le cadre de l'Atelier des Fondations, le jeudi 11 juillet.



- **Deux rencontres avec experts**, au deuxième semestre :

- Le 26 novembre, la rencontre « Le private equity à impact parole de gérants » accueillait François Lett, directeur du développement éthique et solidaire d'Ecofi, et Luis Marini Portugal, associé chez Citizen Capital.

- Le 22 janvier 2020 se tenait la réunion prévue initialement le 18 décembre 2019 mais reportée en raison des grèves, sur « L'ISR au service de la cohérence des portefeuilles » avec Sonia Fasolo, gérante de Fonds ISR à la Financière de l'Echiquier, et, pour la Banque postale Asset Management, Luisa Flores, directrice gestion et recherches thématiques durables et Alexandre Gardel, directeur des relations Consultants à la direction du Développement.



STIMULER LE DEVELOPPEMENT

STIMULER LE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR ET DEFENDRE SES INTERETS AUPRES DES POUVOIRS PUBLICS

REPRESENTATION DANS LES INSTANCES NATIONALES ET EUROPEENNES



Le CESE a pour objectif de conseiller les pouvoirs publics en matière économique, sociale et environnementale. Il est obligatoirement saisi pour avis des plans ou des projets de lois de programmation à caractère économique, social et environnemental.

Delphine Lalou, désignée par le conseil d'administration du CFF pour représenter le secteur au sein du groupe des associations au CESE, préside la Section des Activités économiques et participe aux commissions temporaires sur l'évolution de la fonction publique, « Générations nouvelles : quelle promesse pour quel avenir ».

En 2019, le CESE a émis 450 préconisations, auditionné 750 personnalités et publié 31 travaux dont trois avis sur saisines du Premier ministre, un avis sur saisine du Président de l'Assemblée nationale, un avis sur saisine permanente (le RAEF), 20 avis de sa propre initiative (dont ceux sur la dépendance aux métaux stratégiques et sur l'économie du sport), trois résolutions votées en plénières (dont celle sur la valeur de la matière première secondaire), deux études et une contribution au Programme National de Réforme.

Dans le cadre de la plus grande ouverture du Conseil vers l'extérieur, on peut notamment signaler l'organisation de la Convention Citoyenne pour le Climat, le « groupe citoyen » de 28 personnes associé à l'élaboration de l'avis « Fractures et transitions » ; les relations nouées avec des pétitionnaires dans le cadre de la saisine sur le bien-être animal ;

l'enquête conduite auprès des acteurs de l'éducation populaire pour préparer l'avis sur ce sujet (28 contributions écrites reçues d'associations de ce secteur) ; la journée d'échanges organisée au Palais d'Iéna avec de nombreuses associations et des personnes concernées dans le cadre des travaux sur « Eradiquer la grande pauvreté à l'horizon 2030 ».

Le CESE a également remis son Rapport annuel sur l'état de la France en 2019, « Cohésions et transitions : agir autrement », en commentant les indicateurs de richesse complémentaires au PIB. Dans le cadre de ce rapport, le CESE s'est appuyé sur un partenariat avec le CREDOC (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie).



ESS FRANCE – CHAMBRE FRANÇAISE DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Instituée par la loi du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire, ESS France assure, au plan national, la représentation et la promotion de l'économie sociale. Elle représente les intérêts de l'ESS auprès des pouvoirs publics nationaux, sans préjudice des missions de représentation des organisations ou interprofessionnelles du secteur.

Le CFF est membre fondateur de l'ESS France. Il est représenté par Jean-Marc Pautras, membre du bureau et administrateur avec pour suppléant Dominique Letourneau (Fondation de l'Avenir pour la Recherche Médicale) et par Françoise Laureur, administratrice (Fondation d'entreprise MACIF) avec pour suppléante Dominique Lemaistre (Fondation de France).

En 2019, les entreprises et organisations rassemblées au sein d'ESS France ont participé à un « grand débat » afin de contribuer à la recherche de réponses aux enjeux économiques et sociaux que traversent notre société.

D'autres travaux ont également été menés, entre autres :

- La signature d'une charte de Tiers de confiance de la Médiation ;
- Le lancement de différentes actions communes sur les différentes possibilités de financement des entreprises de l'ESS.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (CSESS)

Le CSESS, animé par Christophe Itier, Haut-Commissaire à l'ESS, assure le dialogue entre les acteurs de l'ESS et les pouvoirs publics nationaux et de conforter avec les différentes familles de l'ESS la dynamique du développement de l'activité et des emplois du secteur. Il est chargé, entre autres, de donner un avis consultatif sur tous les projets de dispositions législatives et réglementaires communes à l'ESS ainsi que sur les projets de dispositions relatives à l'entrepreneuriat social. Benoît Miribel et Dominique Lemaistre, ont été nommés membres du CSESS, par arrêté du 5 mars 2019. Benoît Miribel préside depuis juillet 2019 la commission mécénat du CSESS.

STIMULER LE DEVELOPPEMENT



Donors and Foundations
Networks in Europe

Créé en 2006, le DAFNE regroupe les associations de donateurs et de fondations en Europe avec l'ambition de créer un espace de connaissance et d'échange de bonnes pratiques. En encourageant le dialogue entre ses membres, le DAFNE crée un mécanisme de collaboration. Riche de leur diversité, il est une force de propositions pour le renforcement d'un espace philanthropique européen.



Lancée en 2006, l'EFCI a pour ambition de construire un réseau européen des fondations territoriales et de leurs organismes de soutien ainsi que de créer une plateforme d'échanges et d'informations pour le secteur. Ainsi, en Europe, chaque jour, ce sont près de 670 fondations territoriales qui incitent les citoyens à prendre part à la transformation de leurs territoires. L'un des sujets phares de l'année 2019 a été de connecter les fondations communautaires aux objectifs de développement durable (ODD). Un rapport a été publié en ce sens : « Connecting community with the SDGS ».



WINGS
WORLDWIDE INITIATIVES
FOR GRANTMAKER SUPPORT

Crée en 1998, l'ambition de WINGS est de renforcer et promouvoir le développement de la philanthropie et de l'investissement social dans le monde entier. Parce qu'il représente une grande variété d'acteurs, le réseau donne voix à de nombreuses et diverses cultures du don et contribue à la reconnaissance de cet engagement philanthropique pour des sociétés plus solidaires dans le monde entier.

Voici quelques sujets traités par WINGS en 2019 :

- Encourager la pérennité et renforcer la capacité d'action des organisations (création d'un fonds commun, d'une formation à la collecte de fonds) ;
- Réfléchir au rôle de la philanthropie au sujet de l'immigration et de l'accueil des réfugiés ;
- Travailler sur la transition numérique, accompagner au mieux les organisations du secteur à réaliser la transition vers le numérique « dans le bon sens » (dons en ligne, plateforme de crowdfunding, amélioration des bases de données).



Réseau de fondations européennes créée en 1989, le Centre Européen des Fondations est à la fois une association de membres et un centre d'information remplissant 3 rôles : porte-parole ; représentation des institutions européennes et internationales, forum d'échange et de formation et service d'information public sur les fondations et les entreprises mécènes en Europe. En 2019, EFC a lancé un réseau d'organisations philanthropiques impliquées dans les questions relatives aux droits des enfants, contribuant à inscrire les droits de l'enfant à l'ordre du jour international et à faire un pas collectif vers la réalisation effective de ces droits. Une autre priorité fut d'améliorer la participation des enfants et de faire entendre leur voix au sein des organisations qui travaillent en leur nom. La réunion de lancement du réseau thématique pour les enfants des EFC a eu lieu à Bruxelles les 3 et 4 décembre 2019, réunissant les membres des EFC impliqués dans les questions relatives aux droits des enfants afin de définir une voie à suivre pour le réseau.

STIMULER LE DEVELOPPEMENT

STIMULER LE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR ET DEFENDRE SES INTERETS AUPRES DES POUVOIRS PUBLICS

PLAIDOYER

LOI DE FINANCES 2020

Le CFF en lien avec ses partenaires de la Coordination Générosités - dont Admical, France générosités et le Mouvement associatif - a alerté à de nombreuses reprises sur les risques majeurs de l'article 50 présenté dans le cadre du projet de loi de finances (PLF) pour 2020. Cette mesure annoncée par le gouvernement à l'été 2019, et adoptée en décembre dernier, consiste à abaisser le taux de réduction d'impôt afférent au mécénat d'entreprise de 60 % à 40 % au-delà de 2 millions d'euros de dons annuels, sauf pour les dons « loi Coluche » pour lesquels le taux de réduction d'impôt demeurera de 60%.

Avec pour mission de préserver le financement déjà fragilisé des causes et bénéficiaires d'intérêt général, le CFF ainsi que ses partenaires de la Coordination générosités se sont mobilisés pendant toute la durée des débats parlementaires relatifs au PLF 2020.

Deux communiqués de presse ont été diffusés dans ce cadre :

- Diffusion d'un communiqué cosigné par le Centre français des Fonds et Fondations (CFF), France générosités, ADMICAL, le Mouvement associatif, Les Entreprises pour la Cité, ainsi que l'Association Française des Fundraisers (AFF) le 5 juin 2019 : « Vers un crash philanthropique ? »

- Diffusion d'un communiqué de presse cosigné par le Centre français des Fonds et Fondations (CFF), France générosités, ADMICAL, le Mouvement associatif le 13 novembre 2019 : « Remise en cause du mécénat d'entreprise : des conséquences lourdes pour les plus fragiles »

et plusieurs articles ont été publiés sur notre site Internet :

- Article publié le 21 novembre 2019 : « Première lecture en séance publique du PLF pour 2020 : des premiers débats mouvementés sur le mécénat d'entreprise »

- Article publié le 17 décembre 2019 : « Mécénat d'entreprise : de nouvelles règles encadrent les contreparties »

Le CFF poursuit son plaidoyer sur l'ensemble de ces questions, et reste particulièrement vigilant sur le fait de préserver l'attractivité du dispositif du mécénat, aux côtés de celui complémentaire du parrainage, qui répond à une motivation différente et obéit à des règles toutes autres. Mais aussi sur cette première évolution des règles qui ne doit pas amener à terme à une exclusion des contreparties de la réduction d'impôt afférente au mécénat.

MISSION EL HAÏRY – MOUTCHOU

Le Premier ministre Édouard Philippe a confié aux députées Sarah El Haïry (MoDem, Loire Atlantique) et Naïma Moutchou (LREM, Val d'Oise) une mission sur l'évolution du cadre de la philanthropie – son développement et la simplification des statuts des organismes sans but lucratif (OSBL), dont le rapport attendu pour le 15 janvier 2020 a finalement été remis le 9 juin dernier.

Le CFF, qui a été auditionné à plusieurs reprises, a réuni une commission consultative composée d'administrateurs, adhérents et experts externes sur tous ces sujets pour formuler les propositions les plus percutantes pour l'avenir du secteur et a mené ses actions aux côtés de la Coordination générosité.

Deux articles ont été publiés sur le site du CFF à cette occasion :

- Article publié le 20 novembre 2019 ; Mission confiée aux députées Sarah El Haïry et Naïma Moutchou sur la philanthropie : auditions en cours

- Article publié le 23 décembre 2019 : « Projet de loi de finances : principales mesures concernant le secteur des fondations et fonds de dotation »

STIMULER LE DEVELOPPEMENT

ACTIONS MENEES AVEC LA COORDINATION GENEROSITES

Avec pour mission de préserver le financement déjà fragilisé des causes et bénéficiaires d'intérêt général, le CFF ainsi que ses partenaires de la Coordination générosités se sont mobilisés pendant toute la durée des débats parlementaires relatifs au PLF 2020.

Deux communiqués de presse ont notamment été diffusés :

- Diffusion d'un communiqué cosigné par le Centre français des Fonds et Fondations (CFF), France générosités, ADMICAL, le Mouvement associatif, Les Entreprises pour la Cité, ainsi que l'Association Française des Fundraisers (AFF) le 5 juin 2019 : « Vers un crash philanthropique ? »
- Diffusion d'un communiqué de presse cosigné par le Centre français des Fonds et Fondations (CFF), France générosités, ADMICAL, le Mouvement associatif 13 novembre 2019 : « Remise en cause du mécénat d'entreprise : des conséquences lourdes pour les plus fragiles »

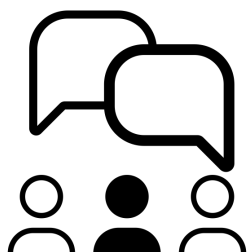
et plusieurs articles ont été publiés sur notre site Internet :

- Article publié le 21 novembre 2019 : « Première lecture en séance publique du PLF pour 2020 : des premiers débats mouvementés sur le mécénat d'entreprise »
- Article publié le 17 décembre 2019 : Mécénat d'entreprise : de nouvelles règles encadrent les contreparties
- Article publié le 20 novembre 2019 ; Mission confiée aux députées Sarah El Haïry et Naïma Moutchou sur la philanthropie : auditions en cours
- Article publié le 23 décembre 2019 : « Projet de loi de finances : principales mesures concernant le secteur des fondations et fonds de dotation »

A l'occasion de son plaidoyer courant et en prévision du prochain projet de loi de finances, le CFF poursuivra avec conviction et ténacité son travail de sensibilisation et de proposition visant à consolider et sécuriser le secteur des fondations et fonds de dotation afin qu'il puisse servir au mieux son unique raison d'être : ses bénéficiaires, dont nous sommes tous.

AFFIRMER LA PLACE DES FONDS & FONDATIONS

AFFIRMER LA PLACE, LES SPECIFICITES ET LES COMPETENCES DES FONDS ET FONDATIONS
AU SERVICE DES MISSIONS D'INTERET GENERAL



La valorisation du secteur des fonds et fondations par une communication proactive est une des orientations stratégiques majeures du CFF.

En 2019, l'équipe a entamé la refonte de sa stratégie et des outils de communication. Elle a pu s'appuyer sur le soutien expert et bénévole d'Agnès Lamoureux, ainsi que l'intervention en pro bono de l'agence Limit, que nous remercions tous deux. Le recrutement en fin d'année 2019 d'une apprentie en charge de la communication nous a permis d'améliorer le fonctionnement de nos outils. Ce travail sera poursuivi en 2020.

Les outils de communication ont notamment vocation à valoriser les initiatives portées par les membres du CFF. A cet égard, nous invitons tous nos adhérents à nous solliciter lorsqu'ils souhaitent mettre en valeur leurs initiatives.

Les outils de communication du CFF

Notre site Internet



171 000
visiteurs
uniques



85% de nouveaux
visiteurs
15% de visiteurs
fidèles

Grâce au soutien de la Fondation d'entreprise SNCF et du Fonds Barbieux, le CFF entame une refonte de ses outils digitaux. En 2020, un nouveau site Internet verra le jour, avec l'ambition de représenter encore mieux les fonds et fondations dans le secteur.

AFFIRMER LA PLACE DES FONDS & FONDATIONS

Notre newsletter

Mise en place d'un comité de rédaction depuis octobre 2019. L'un des objectifs est de partager l'actualité du secteur et de donner la parole aux membres du CFF.



**Vous êtes 4 024
abonnés à notre
newsletter**



Notre revue de presse



La revue de presse bi-mensuelle réservée aux **membres** du CFF.
Découvrez un condensé de l'actualité du secteur !

La revue de presse est envoyée de façon bi-mensuelle aux adhérents du CFF. Elle offre un condensé de l'actualité liée aux fondations et fonds de dotation, et plus globalement de l'actualité liée au secteur de la philanthropie et du mécénat.

Nous invitons tous nos membres à nous communiquer à nous transférer les articles de presse ou les articles valorisant leurs actions.



**La revue de presse
est exclusivement
destinée à nos
membres**



Nos réseaux sociaux



LinkedIn
7 026 contacts



Twitter
4 852 followers



Facebook
2 794 abonnés

Les réseaux sociaux sont devenus l'un des moyens de communication les plus utilisés du CFF. C'est par ces leviers que nous communiquons avec vous. Nous sommes le relai de vos informations.

RAPPORT FINANCIER

2019

RAPPORT FINANCIER

30

COMPTE DE RÉSULTAT

34

BILAN ACTIF

36

BILAN PASSIF

37

RAPPORT FINANCIER



Le mot du trésorier

« En tant que trésorier du Centre français des Fonds et Fondations, je suis satisfait du redressement de la situation financière du CFF en cette année 2019. L'association a connu une année 2018 difficile et nous avons réussi, grâce à l'implication des membres du bureau et de l'équipe, à inverser la tendance en 2019. Ces efforts menés pour renforcer la structuration financière du CFF nous auront permis de limiter l'impact de la crise sanitaire en cours. »

François Dupré

Directeur général de la Fondation ARC pour la recherche sur le cancer

Une année de rebond

Après une année de transition, l'année 2019 a connu une très belle dynamique, qui permet au CFF de retrouver une excellente situation financière.

La perte subie en 2018 a été plus que compensée par l'excédent 2019, qui nous permet de consolider les fonds propres de l'association.

Les principales explications de cette amélioration sont les suivantes :

- une forte baisse du poste de dépenses des ressources humaines (départ de la Déléguée générale, poste resté vacant jusqu'en juin) ;
- une augmentation significative des recettes de cotisation, témoignant de la confiance renouvelée des adhérents au projet porté par le CFF, et prenant en compte la revalorisation des niveaux de cotisations décidée en 2018. Les nouvelles adhésions au cours du dernier trimestre 2019 ont été nombreuses, l'attention étant portée sur la conquête de nouveaux adhérents, tout en travaillant sur la fidélisation des membres du CFF ;
- l'augmentation des recettes de subvention au projet, traduisant une nouvelle organisation du financement de ces projets importants portés par l'équipe, et témoignant d'une augmentation de l'activité du CFF.

RAPPORT FINANCIER

Les produits

1 046 159 € : les produits 2019 réalisés sont nettement supérieurs à ceux prévus par le budget prévisionnel (+100 k€).

Les principales augmentations viennent des **cotisations** (+26 k€), des **partenariats reçus pour les événements et Cercles du CFF** (+24 k€), des **partenariats dédiés à l'organisation de la Journée européenne des fondations** (+34 k€).

Ces augmentations traduisent le développement important des activités du CFF, dont le financement est assuré par des ressources nouvelles.

Pour une bonne lecture de l'activité du CFF, il est possible de retraiter les recettes et les charges liées à la convention de partage de moyens de mise à disposition des locaux du 2e étage de la rue Vignon – lesquelles sont équilibrées à l'euro prêt à hauteur de 81 337 €. Les produits d'exploitation ainsi retraités s'élèvent à 964 822 € en 2019 (contre 741 k€ en 2018).

Adhésions

497 775 €

contre

411 820 €

en 2018

- Soit une augmentation de 20 % par rapport à 2018.
- Le montant moyen des cotisations s'établit à 1 564 euros en 2019.
- Les cotisations représentent près de 50 % des ressources de l'association.

Subventions de développement

70 300 €

contre

94 900 €

en 2018

- La tendance déjà amorcée les années précédentes se confirme en 2019, les partenaires ne souhaitent plus, ou très rarement, verser de subventions de développement. Le montant de ces subventions a baissé de 26 % en 2019.
- Les fondations préfèrent accompagner des projets portés par le CFF, plutôt que de soutenir son développement. Le modèle économique du Centre, qui repose en grande partie sur ces subventions, a dû s'adapter en ce sens.

Subventions au projet

283 195 €

contre

152 662 €

en 2018

- L'année 2019 a vu le montant des subventions au projet augmenter significativement, de 86% par rapport à l'année précédente. Cela s'explique par le lancement de nouveaux projets d'envergure pour le CFF : la refonte de nos outils digitaux, la création d'une offre de formation, et le lancement de la Coalition Climat.
- Ces subventions financent également la programmation et les événements du CFF (Cercles de réflexion, Atelier des fondations, Journée européenne des fondations)

Participations des adhérents aux activités du CFF

Ce poste de recette est principalement constitué des participations aux frais d'organisation de l'Atelier des fondations, qui a réuni 153 participants en 2019. Les membres du CFF bénéficient d'une réduction de 50 % des frais d'inscriptions. En 2019, ces contributions ont représenté **79 900 euros**.

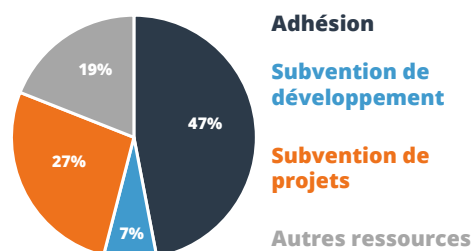
Transfert de charges

81 337 €

2e étage – 34 bis rue Vignon

Le CFF est locataire de deux étages de la rue Vignon (2e et 3e). Trois fondations sont installées dans les bureaux au 2e étage. Elles partagent les frais avec le CFF dans le cadre d'un groupement de moyens triennal. Les frais sont mutualisés et redistribués ensuite à l'euro prêt. L'incidence financière est donc neutre pour le Centre.

Répartition des produits 2019



RAPPORT FINANCIER

Les charges

Le total des charges 2019 exécutées est conforme au budget prévisionnel. Néanmoins, il convient de souligner que des efforts importants ont été réalisés pour contenir les charges salariales à un niveau plus bas que prévu, tout en développant de nouvelles actions et en respectant le cadrage des dépenses prévues dans le budget prévisionnel.

Ressources Humaines

349 827 €

contre

581 645 €

en 2018

Cette forte diminution (40 %) s'explique principalement par la vacance du poste de Délégué général pendant 6 mois, et une politique salariale très prudente, pour cette année charnière.

Administration

160 937 €

contre

153 913 €

en 2018

Retraitées des charges locatives du 2e étage (cf. note plus haut), les dépenses administratives restent stables et conformes au prévisionnel.

A noter qu'un travail de rationalisation de ces coûts a été entrepris, conformément à la décision de l'Assemblée générale 2019, et portera progressivement ses fruits sur les années à venir, compte tenu des contraintes contractuelles liant le CFF à ses principaux prestataires.

Programmation

142 282 €

contre

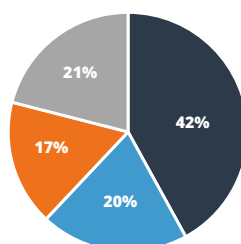
74 344 €

en 2018

Pour ce poste clé pour le CFF, le budget réalisé est sensiblement inférieur au budget prévisionnel (-42 k€), mais en augmentation par rapport à 2018. Cela s'explique par le fonctionnement des 2 Cercles en 2019, qui ont fait appel à des consultants externes pour fonctionner, l'équipe permanente étant trop restreinte pour les piloter seule. Par ailleurs, un événement important de formation à la Mesure d'impact a été organisé à Palavas les Flots, pour un coût de près de 37 k€.

A noter la stabilité des dépenses liées à l'Atelier des fondations sur ces trois derniers exercices.

Répartition des charges 2019



Frais de personnel

Administration

Programmation

Autres charges

Résultats 2019

+ 139 602 €

Le Centre Français des Fonds et Fondations clôture l'année 2019 avec un excédent de 139 k€, compensant le déficit 2018 (-105 k€).

Ce résultat exceptionnel est le fruit d'une gestion financière volontariste, permettant le développement de nouveaux projets ambitieux, mais prudente, chacun d'entre eux devant être financés. Ce résultat aura été aussi permis par l'implication importante de l'équipe, réduite, pour cette période de transition, ainsi qu'un travail systématique sur l'ensemble des coûts du CFF.

RAPPORT FINANCIER

Bilan

Fonds dédiés

93 029 €

contre

14 085 €

en 2018

Ce montant s'explique par le lancement de deux projets importants au dernier trimestre de l'année : le projet Digital (80 000 euros de fonds dédiés) ainsi que le projet Formation (25 000 euros de fonds dédiés). Les 5 000 € restant correspondent au lancement de la Coalition Climat.

Produits constatés d'avance

12 850 €

Cette somme correspond aux cotisations 2020 reçues en fin d'exercice, ainsi qu'à une inscription à un événement du Cercle Education ayant lieu en janvier 2020.

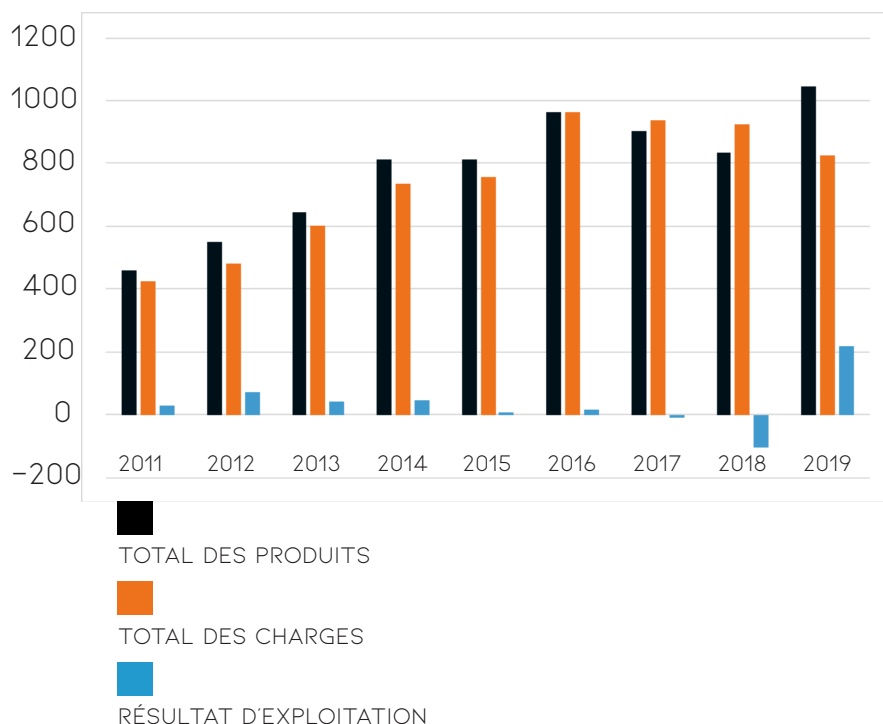
Fonds associatifs

283 149 €

Compte tenu du résultat excédentaire de cette année 2019, les fonds associatifs passent de 143 546 € à 283 149 €, permettant de dégager une trésorerie suffisante pour faire face aux dépenses.

A noter que le CFF n'a aucun endettement bancaire.

EVOLUTION COMPARÉE
PRODUITS/CHARGES/RÉSULTAT D'EXPLOITATION (K€)



COMPTE DE RESULTAT

PRODUITS D'EXPLOITATION

EXERCICE 2019

EXERCICE 2018

Subventions d'exploitation	353 495	258 600
Reprises sur amortissement et provisions	87 428	87 304
Cotisations	497 775	411 820
Autres produits	106 760	74 040
TOTAL I	1 045 458	831 764

CHARGES D'EXPLOITATION

Autres achats et charges externes	234 529	219 426
Impôts, taxes et versements assimilés	12 104	36 883
Salaire et traitements	229 328	393 641
Charges sociales	99 044	151 514
Dotations aux amortissements et aux provisions	8 443	9 860
Autres charges (2)	244 164	114 604
TOTAL II	827 612	925 928

1 - Résultat d'exploitation (I-II)	217 846	- 94 165
---	----------------	-----------------

PRODUITS FINANCIERS

Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier	701	786
TOTAL V	701	786

CHARGES FINANCIERES

Produits des autres valeurs mobilières	00	00
TOTAL VI	00	00

2 - Résultat financiers (V-VI)	701	786
---------------------------------------	------------	------------

3 - Résultat courants avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	218 547	- 93 379
--	----------------	-----------------

COMPTE DE RESULTAT

PRODUITS EXCEPTIONNELS	EXERCICE 2019	EXERCICE 2018
	00	00
TOTAL VII	00	00
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
	00	00
TOTAL VIII	00	00
4 - Résultat exceptionnel (VII-VIII)	00	00
Impôts sur les bénéfices	00	179
Total des produits (I+III+V+VII)	1 046 159	832 549
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	827 612	926 107
Solde intermédiaire	218 547	- 93 558
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	14 085	
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	93 029	11 038
5 - Excédents ou déficits	139 603	- 104 596

BILAN

ACTIF

ACTIF IMMOBILISÉ	EXERCICE 2019	EXERCICE 2019	EXERCICE 2019	EXERCICE 2018
	Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits	41 353	41 353		
Immobilisations corporelles				
Construction	10 950	9 671	1 279	1 538
Autres	97 865	67 444	30 420	32 396
Immobilisations financières (2)				
Autres	18 109		18 109	17 618
TOTAL I	168 276	118 468	49 808	51 552
TOTAL II (comptes de liaison)				

ACTIF CIRCULANT

	Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net
Créances				
Autres créances	44 821		44 821	38 056
Disponibilités	421 585		421 585	300 755
Charges constatées d'avances	2 078		2 078	7 354
TOTAL III	468 483		468 483	346 165
Total général (I+II+III+IV+V+VI)	636 760	118 468	518 292	397 717

BILAN

PASSIF

FONDS ASSOCIATIFS

EXERCICE 2019

EXERCICE 2018

Fonds propres

Report à nouveau	143 546	248 142
------------------	---------	---------

Résultat de l'exercice (excédents ou déficit)	139 603	-104 596
---	---------	----------

TOTAL I	283 149	143 546
----------------	----------------	----------------

TOTAL II (comptes de liaison)

PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS

Fonds dédiés sur subvention de fonctionnement	93 029	14 085
---	--------	--------

TOTAL III	93 029	14 085
------------------	---------------	---------------

DETTES

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 538	21 142
--	--------	--------

Dettes fiscales et sociales	94 059	135 948
-----------------------------	--------	---------

Autres dettes	8 667	8 667
---------------	-------	-------

COMPTES DE RÉGULARISATION

Produits constatés d'avance	12 850	74 330
-----------------------------	--------	--------

TOTAL IV	142 114	240 086
-----------------	----------------	----------------

TOTAL général (I+II+III+IV+V)	518 292	397 717
--------------------------------------	----------------	----------------

LE CENTRE FRANCAIS DES FONDS ET FONDATIONS

« Convaincu que c'est de la diversité de ses membres qu'il puise sa richesse et renforce sa capacité à contribuer aux débats et aux actions en faveur de l'intérêt général, le Centre français des Fonds et Fondations a pour vocation de rassembler les fonds de dotation et les fondations quels qu'en soient leur statut et leurs missions. C'est un lieu privilégié où les fondations se retrouvent pour partager et construire ensemble leur avenir.

Le Centre français des Fonds et Fondations contribue à l'expression, à la représentation et à la promotion d'un secteur philanthropique, dynamique, innovant et engagé au service de toutes les causes d'intérêt général. Il se définit comme un lieu d'amitié tout autant qu'un lieu de leadership et de vision partagée.

En 2012, le Centre français des Fonds et Fondations s'installe au 34 bis, rue Vignon avec l'idée que cette adresse pourrait devenir, une «Maison des Fondations» capable d'accueillir différentes structures représentant la diversité des acteurs de l'intérêt général. Les Fondations Paristech et l'Arc ont apporté la première pierre à l'édifice en occupant dès 2013 le 2^e étage. En 2015, Finansol, acteur de référence dans l'économie sociale et solidaire, investit le 5^{ème} étage et impulse, avec le CFF, la création de l'Impact Invest Lab (IILab) — laboratoire de recherche sur l'innovation sociale – accueilli dans ses locaux. Enfin la Chambre française de l'Économie sociale et solidaire en 2016, dont le CFF est membre fondateur, complète cette assemblée en renforçant sa capacité de réflexion et d'action pour l'économie sociale et solidaire. Le Centre français des Fonds et Fondations a bien été, avec succès, créateur et catalyseur d'un projet ambitieux ! »

CENTRE FRANÇAIS DES FONDS ET FONDATIONS
34 BIS, RUE VIGNON
75 009 PARIS

INFO@CENTRE-FRANCAIS-FONDATIONS.ORG



CENTRE FRANÇAIS
DES FONDS
ET FONDATIONS